

Extrait du Accompagnement vers l'emploi

<http://emploi.spf75.org/-Les-permanences-Emploi-Bayet->

Les permanences Emploi Bayet

Date de mise en ligne : vendredi 3 février 2017

Date de parution : 23 juillet 2017

Copyright © Accompagnement vers l'emploi - Tous droits réservés

Soutien - Écoute - Orientation

[6 rue Albert Bayet 75013 Paris](#)

- ▶ Tél 01 53 60 09 45 => pendant les permanences l'après-midi
- Métro : Place d'Italie (lignes 5, 6, 7)
-



Avec l'aimable autorisation de [Dang](#)

L'objectif de ces permanences du SPF est de proposer aux demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières dans leurs démarches du fait d'une situation de précarité, un accompagnement renforcé, personnalisé et global, de façon à faciliter leur retour vers l'emploi et/ou la formation.

Horaires hebdomadaires des permanences :

- ▶ Lundi au vendredi 14 h - 18 h sans rendez-vous
- ▶ Sur rendez-vous en dehors de ces horaires
- ▶ Vendredi : 14h-18 h : Initiation à l'informatique pour les demandeurs d'emploi (uniquement sur inscription préalable)

D'autres permanences peuvent être organisées sur rendez-vous pour assurer le suivi des recherches, permettre aux demandeurs d'emploi de consulter leur messagerie, etc. Ces rendez-vous sont fixés par les bénévoles de l'Antenne après un premier contact.

Activités de l'antenne Emploi :

- ▶ Accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et/ou de formation,
- ▶ Démarches auprès des organismes publics ou privés en relation avec l'emploi et la formation,
- ▶ Rédaction de CV et de lettres d'accompagnement,
- ▶ Information sur les droits des salariés,
- ▶ Autonomisation informatique des demandeurs d'emploi.

Mise à disposition de matériel informatique et de connexion à Internet.

Aide et conseil à l'utilisation de ces techniques.

Confection de cartes de visite personnalisées (service payant : 1 Euro la plaque A4)

À consulter :

- ▶ [Les offres d'emploi](#)
- ▶ [Les offres de formation](#)

Public :

Toute personne majeure à la recherche d'un emploi.

Nous menons nos actions d'aide aux demandeurs d'emploi dans le respect des lois et des règlements en vigueur.

Il faut noter que nous ne pouvons quasiment rien faire pour les personnes qui ne parlent, ni ne lisent le Français.

[Consulter la rubrique Cours de Français à Paris](#)

Apporter tous documents, traduits en français si nécessaire, concernant l'expérience professionnelle (certificats de travail, références vérifiables, diplômes, attestations de formation, etc), et si les personnes les possèdent, un CV et leur inscription à [Pôle-Emploi](#).

[\[Soutenez le Secours populaire\]](#)